

Hervé LAMIAUX
89 Route d'Avernay
42170 Saint Just – Saint Rambert

Monsieur le Président Directeur Général de RENAULT NISSAN
Lettre R.A.R. 1A 105 763 4577 1
Monsieur le Procureur Général près la Cour d'Appel de Paris
Lettre R.A.R. 1A 105 763 4578 8
Monsieur le Procureur de la République de Paris
Lettre simple

Saint Just – Saint Rambert, le mercredi 3 décembre 2014

Messieurs,

La démonstration est maintenant terminée : vous êtes tous complices d'une gigantesque escroquerie.

En effet, je dispose dorénavant des éléments qui démontrent que mes adversaires sont des juges et leurs complices et ce, depuis le premier jour.

Pouvez-vous présenter une seule pièce qui permet de légitimer une seule des décisions émises à mon encontre entre le mois de décembre 2002 et le 21 octobre 2014 (*merci pour la prescription qui n'a plus lieu d'être*) ?

Pouvez-vous présenter, Messieurs : Le Procès Verbal de constat des Huissiers de Justice Didier BENHAMOU – André HADJEDJ et Franck JAKUBOWICZ surtout avec ses annexes 6 et 6-1 /L'accusé de réception de résiliation du contrat initial / L'accusé de réception du contrat de quatre mois avant une fin de prestation / Une seule note de frais sur 16 mois écoulés entre juin 1999 et Septembre 2000 / Les résultats de l'enquête interministérielle de Madame Nicole FONTAINE / Les résultats de l'enquête de Monsieur Francis MER à la demande de Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN et de Madame Françoise HENNERON, Sénatrice du Pas-de-Calais...Bref ! Toutes Pièces qui pourraient, si vous êtes dans votre bon droit, légitimer une seule de vos décisions !!!

Il va sans dire que je suis preneur si vous avez des nouvelles du cambriolage qui m'a privé d'un grand nombre de documents au mois de décembre 2012... les forces de la gendarmerie

avaient utilisé tous les moyens à leur disposition et je n'ai toujours pas reçu un nième avis de « *classement sans suite* »....

Par ailleurs, l'ancienne direction du CREDIT LYONNAIS s'était autorisée d'émettre quatre virements sans mon accord afin de m'asphyxier financièrement... disposez-vous de nouvelles sur le qui a fait quoi ?

Comme vous le savez bien, et depuis longtemps, vous ne disposez d'aucun élément... aucun !

Cette affaire est définitivement un complot judiciaire.

Si vous me donnez tort, alors présentez-moi un seul élément. Il est inutile de vous réfugier derrière « *mon imagination fertile ou ma paranoïa débordante* », présentez un seul élément... mais vous ne le pouvez pas car à abuser de vos qualités vraies, de délais déraisonnables, d'escroqueries en tout genre, vous vous êtes vous-mêmes confondus !

Il me reste à attendre de savoir combien de temps les membres du pouvoir exécutif vont continuer à vous protéger alors que vous ne disposez d'aucun élément... au risque de me répéter : AUCUN !!!

Comment une république « *irréprochable* » peut-elle accepter de couvrir une société qui se réfugie derrière des décisions arbitraires, des escroqueries aux jugements à volonté : faut-il en arriver à médiatiser sur les réseaux sociaux afin de pouvoir véhiculer l'information de façon neutre et rapide ?

La société RENAULT S.A.S. peut-elle tout s'autoriser ? Sans limite ?

En l'attente de vous lire ou de vous rencontrer, je souhaite vous rappeler qu'une journée sur trois de ma vie a été consacrée à la résolution de cette affaire et que... moi... je vous ai adressé toutes les preuves et ce, depuis le premier jour... et, malgré le « cambriolage », il me reste encore suffisamment de documents ! La S.A.S. RENAULT sait depuis ce même premier jour qu'elle me devait, qu'elle me doit la somme de sept millions d'euros au 1^{er} septembre 2000 améliorée des intérêts jusqu'à ce jour...

Une dernière question : combien de sociétés, de particuliers sont-ils victimes chaque année d'autant de machinations ?

Veillez trouver ici, Messieurs, l'expression de ma considération indignée.

Hervé LAMIAUX

En provenance de :
 M. le Président Directeur Général
 de RENAUT - 455 AV
 13-15 Rue Alphonse le
 Gallo
 32170 BALOGNE - 911 AVENUE

SGR2 VZ0 - PTC 34L - 20144298T014 - 04/14



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
 Numéro de l'AR: **AR 1A 105 763 4577 1**



Renvoyer à **FRAB**

Présenté / Avisé le : / /
 Distribué le : / /

Je soussigné déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI/Permis de conduire
 Autre :

DDCAPOST BPO 15
Réception Colis

K22 Signature
 (Précisez Nom et Prénom
 du mandataire)

04 DEC. 2014

Sous réserve de contrôle

*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



J.-E. CAMIAUX

*89 Route d'Avenay
 42170 Saint-Jut-Saint-Robert*

En provenance de :
 M. le Président Directeur Général
 du Cour d'Appel de Paris
 34 Quai des Orfèvres
 75004 PARIS

SGR2 VZ0 - PTC 34L - 20144298T014 - 04/14



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
 Numéro de l'AR: **AR 1A 105 763 4578 8**



Renvoyer à **FRAB**

Présenté / Avisé le : / /
 Distribué le : / /

Je soussigné déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI/Permis de conduire
 Autre :

COUR D'APPEL DE PARIS

03 DEC. 2014

SERVICE COURRIER

*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



Hervé CAMIAUX

*89 Route d'Avenay
 42170 Saint-Jut-Saint-Robert*